



Acte n° 2022C205

D E L I B E R A T I O N

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 29
Pouvoirs : 11
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/12/2022

Le 15 décembre 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Carole VIGNON.

Absents excusés : Fabien BIHLER, Emilie BERTHOLON (Pouvoir David POMMIER), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Richard SIMMINI), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Cécile BAUDOUX), Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir Frédéric VALLOS), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Richard PACCAUD (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU).

Secrétaire de séance : Bernard REY.

OBJET : ECONOMIE - Parc d'activités de Montfray - Vente de foncier aux entreprises SEVA PISCINE et THOMASSOT

M. Yves DUMOULIN, Vice-président en charge de l'Economie et de la Culture, informe le Conseil qu'une délibération pour la vente du lot n°7c1.2 (3 000 m²) du parc d'activités de Montfray à Fareins à la société SERMET, basée à Arnas (Rhône), a été prise le 17 mars 2022 (N°2022C23). Cette société n'a pas pu signer la promesse de vente en raison du refus de ses partenaires financiers. Ce terrain a donc été remis à la vente.

M. Yves DUMOULIN indique que deux nouvelles entreprises sont intéressées par l'acquisition du lot 7c1.2 d'une surface de 3 000 m² sur le Parc d'activités de Montfray (tranches 1 et 2) : l'entreprise SEVA PISCINE et les établissements THOMASSOT.

Les Etablissements THOMASSOT, situés à Arnas, sont spécialisés dans la conception de matériel industriel et la fabrication d'outils spéciaux pour le décolletage, la mécanique générale ainsi que des appareils et fraises à fileter. Ils travaillent avec des entreprises industrielles locales : Solustil, Eurocast, Agitec mais aussi pour une clientèle internationale (Etats-Unis, Maroc, Suisse, Espagne notamment).

THOMASSOT réalise un chiffre d'affaires de 505 000 € avec un effectif de 3 personnes. Ses locaux actuels sont une location.

La société SEVA PISCINE, située à Arnas, est un fabricant français de matériel et accessoires pour piscines, plages, lacs, thermes, hôtels, hôpitaux. Elle assure sa propre commercialisation. Ses clients sont des collectivités, des centres thermaux, des hôpitaux en France et à l'étranger. La production représente 80 % de son chiffre d'affaires et le commerce de gros de divers accessoires de piscine 20 %.

SEVA PISCINE a réalisé un chiffre d'affaires de 644 000 € en 2021 avec un effectif de 6 personnes. Elle est actuellement dans des locaux en location. L'installation sur le parc d'activités de Montfray permettra de développer davantage la production ainsi que l'embauche de soudeurs.

Ces deux entreprises prévoient de construire en commun un bâtiment de 1000 m² environ et de recruter suite à leur installation à Fareins. Elles sont intéressées par le Parc d'activités de Montfray en raison de la proximité avec leurs sites actuels et la clientèle.

La cession du terrain a été négociée au prix de 80 € HT /m², soit un montant total de 240 000 € HT.

L'avis du service des domaines rendu le 6 décembre 2022 indique un prix de 50€/m² avec une marge de 20%. Cet avis précise également que la collectivité peut toujours vendre à un prix plus élevé que celui indiqué, et ce sans nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 01/12/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ABROGER** la délibération du 17 mars 2022 (N°2022C23) concernant la vente à la société SERMET du lot 7c1.2 en raison de l'abandon de son projet sur le Parc d'activités de Montfray à Fareins à la demande de l'acquéreur pour raisons financières ;
- ✓ **D'APPROUVER** la vente au prix de 80 € HT/ m² du lot 7c1.2 d'une surface de 3 000 m² au prix global de 240 000 € HT, aux entreprises SEVA PISCINE et THOMASSOT ou toutes autres entités qui s'y substituerait ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au BZA 2023 et suivants.

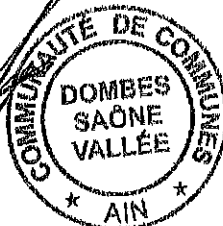
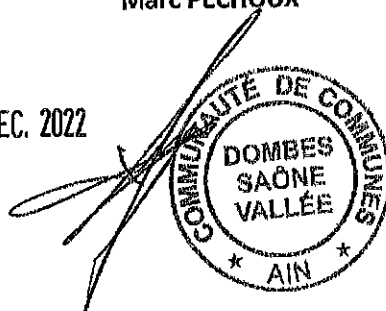
A Trévoux, le 15/12/2022

Le Secrétaire de Séance,
Bernard REY



Affichage sous format électronique : 20 DEC. 2022

Le Président,
Marc PECHOUX



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DOMBES
SAÔNE
VALLÉE
* AIN *